



**COMMUNE DE MEGEVETTE**

**COMPTE RENDU**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU JEUDI 8 MARS 2018**

**AFFICHE le 15 Mars 2018 - N° D'ORDRE : 05/2018**

Nombre de  
conseillers :

En exercice : 13

Présents : 13

Votants : 13

L'an deux mille dix-huit, le huit mars, le conseil municipal de la commune de Megevette, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Max MEYNET-CORDONNIER.

Date de convocation : 26 février 2018

PRESENTS : BEGAIN Nicolas, BEL Chantal, BERGOEN Gérard, CORBET Franck, CORNALI Iribert, DECROUX Rémy, ENTZMANN Isabelle, GAMBARINI Julien, MANGIER Lionel, MOLLIAT Jean- Baptiste, PASQUIER Suzy, PERRET Josiane.

SECRETAIRE DE SEANCE : MOLLIAT Jean- Baptiste

**ORDRE DU JOUR**

1. SOUTIEN À LA MOTION CONCERNANT LE FINANCEMENT DES AGENCES DE L'EAU
2. ONF : PROGRAMME D' ACTIONS 2018
3. FDDT 2018
4. CONTRAT D'ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC
5. DEVIS
6. URBANISME
7. DIVERS

**DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Monsieur MOLLIAT Jean- Baptiste est désigné comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de rajouter à l'ordre du jour, la décision suivante :  
Dégâts causés par la tempête Eléonor : demande de subvention

**1. SOUTIEN À LA MOTION CONCERNANT LE FINANCEMENT DES AGENCES DE L'EAU**

***D07\_2018***

**OBJET : SOUTIEN À LA MOTION CONCERNANT LE FINANCEMENT DES AGENCES DE L'EAU**

Monsieur le Maire donne lecture du projet de motion proposé par l'ADM74 : les élus du Comité de l'Association des Maires, Adjointes et Conseillers départementaux de Haute-Savoie, réunis le mercredi 7 février 2018 à La Roche-sur-Foron, dénoncent la baisse inacceptable du budget des Agences de l'Eau en 2018, suite aux décisions gouvernementales qui se sont traduites dans la loi de finances pour 2018.

Les élus du Comité de l'Association des Maires, Adjointes et Conseillers départementaux de Haute-Savoie, réunis le mercredi 7 février 2018 à La Roche-sur-Foron, dénoncent la baisse inacceptable du budget des Agences de l'Eau en 2018, suite aux décisions gouvernementales qui se sont traduites dans la loi de finances pour 2018.

Au moment même où l'État demande notamment aux communes d'assurer le bon état écologique des cours d'eau et à l'heure de la transition écologique, cette baisse sans précédent du budget des Agences de l'État va très rapidement s'avérer lourde de conséquences concrètes : sur les investissements des stations d'épuration et des aménagements destinés à limiter les crues, sur les programmes de restauration des rivières et de préservation des milieux aquatiques, sur les programmes de lutte contre les pollutions, de préservation des ressources en eau potable, d'économie d'eau et de gestion équilibrée de celle-ci, etc.

Afin que la politique de l'eau puisse être préservée, les élus de Haute-Savoie, représentés par leur association départementale, affirment la nécessité de faire cesser ces ponctions et de

maintenir le budget des Agences de l'Eau au niveau de 2017, maintien d'autant plus important dans un contexte de réorganisation des compétences eau et assainissement et de mise en œuvre de la complexe et coûteuse compétence GEMAPI.

*Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,  
par 13 voix pour,*

- adopte la présente motion.

## **2. ONF : PROGRAMME D' ACTIONS 2018**

*D08\_2018*

### **OBJET : BOIS ET FORETS : PROGRAMME D' ACTIONS 2018**

Monsieur le Maire :

- donne lecture du programme des actions forestières proposées par l'Office Nationale des Forêts (O.N.F) pour l'année 2018, pour un montant total de 33 092,00 € HT.  
*Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,  
par 13 voix pour,*
- DECIDE de retenir les actions annexées à la présente décision pour un montant total de 14 144,00 € HT.
- DECIDE d'inscrire ces montants en fonctionnement et en investissement au budget primitif 2018,
- CHARGE Monsieur le Maire à signer ce programme d'actions pour l'année 2018.

*D09\_2018*

### **OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION SUITE AUX DEGATS CAUSES PAR LA TEMPETE ELEANOR**

Monsieur le Maire :

- rappelle les dégâts causés par la tempête Eleanor en date du 5 janvier 2018, constatés le 15 janvier 2018 sur la route forestière de la Bray au lieu-dit « sous le Scey ».
- il donne lecture d'un devis estimatif de l'ONF d'un montant de 56 070,00 € correspondant à la remise en état de la route, suite à ce mouvement de terrain.
- il informe la possibilité d'obtenir une subvention de l'Etat au titre de la dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par des événements climatiques ou géologiques.  
*Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,  
par 13 voix pour,*
- charge Monsieur le Maire à déposer cette demande de subvention de l'Etat au titre de la dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par des événements climatiques ou géologiques.
- l'autorise à signer tout document s'y référant.

## **3. FDDT 2018**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier en date du 3 janvier 2018 du Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie, concernant le soutien financier aux collectivités, au titre du Fonds départemental pour le développement des territoires (FDDT). Il indique aux élus que cette décision est reportée à la prochaine réunion du conseil municipal, en raison de devis en cours. (dossiers à déposer avant le 16 avril 2018)

## **4. CONTRAT D'ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC**

*D10\_2018*

### **OBJET : ECLAIRAGE PUBLIC : RENOUELEMENT DU CONTRAT ANNUEL (ENTRETIEN DU RESEAU)**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'entreprise DEGENEVE en date du 13 février 2018, concernant le renouvellement de l'entretien du réseau d'éclairage public de la commune de Mégevette. Celui-ci est accompagné d'un tarif des fournitures les plus utilisées lors des différentes interventions.

Ce contrat prendra effet au 1<sup>er</sup> avril 2018.

L'entreprise DEGENEVE de Lullin (74) s'engage à intervenir une fois par mois sur le territoire de la commune, en prenant à leur charge tous les frais de déplacement.

Cet engagement est institué pour une durée d'une année, il pourra être reconduit par période d'une année sans excéder trois ans.

A chaque période de reconduction, la tarification sera revue avec l'application d'un coefficient d'actualisation.

Le règlement s'effectuera à la fin de chaque trimestre.

*Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,*

*par 13 voix pour,*

- accepte les conditions de renouvellement de ce contrat d'entretien du réseau d'éclairage public de la société DEGENEVE de Lullin (74)
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y afférents.

## 5. DEVIS

- Assistance Informatique : changement PC secrétariat 1 164,00 € TTC  
Devis accepté
- D-SECURITE ARA : piles défibrillateur 105,88 € TTC  
Devis accepté
  
- Démolition de l'ancienne fruitière : devis en cours
- Acquisition tracteur : devis en cours

## 6. URBANISME

N° de dossier	Déposé le	demandeur	terrain	commentaires	Accordé le	Refusé le
PC17C 0011	22/11/ 2017	M. PERRET Florian	Dorjon Sud A 644	Construction d'une maison Demande de Pièces complémentaires le 13 Décembre 2017 Reçues le 17/01/2018		Sursis à statuer le 16/02/ 2018
PC17C 0012	02/12/ 2017	M. BOSSON Nicolas	La Culaz D 1469	Construction d'une maison Demande de pièces complémentaires le 13 Décembre 2017	18/02/ 2018	
DP18C 0001	22/12/ 2017	M. LAFARGE Romaric	65, Impasse de la Biolaz C 320	Installation de panneaux photovoltaïques	14/02/ 2018	
DP18C 0002	28/02/ 2018	M. MARIN Kévin	86, Chemin de la Culaz D 1748	Création d'un étage Demande de pièces complémentaires le 07/03/2018		
DP 18C 0003	01/03/ 2018	M. SEGAUD Frédéric	495, Route du château B 647	Création d'ouvertures+ panneaux solaires Demande de pièces complémentaires le 07/03/2018		

## **7. DIVERS**

- lundi 12 mars 2018 : réunion ordures ménagères à Mégevette

### **PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

- Jeudi 29 mars 2018 à 19h30

*Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.*

*Séance levée à 21 heures 45*